

RAPPORT N°16

.....

VENTE DE TERRAIN – ZAC LES BARTHES

M. le Président rappelle que la communauté de communes est propriétaire de terrains sur la zone d'aménagement concertée (ZAC) des Barthes sur la commune de St-Ferréol-des-Côtes.

Récemment, la société de transport HERITIER est entrée en contact avec la communauté de communes. Avec l'accroissement de l'activité, un besoin de foncier conséquent, aux alentours de **2 hectares**, est nécessaire à l'entreprise pour implanter son siège social et créer une plateforme logistique. Il apparaît aujourd'hui que seule la ZAC des Barthes est susceptible de fournir à la vente une telle surface.

Une division foncière est en cours, déterminant une surface de vente arrêtée de 2ha 35a 51ca. Cette division prend en compte les besoins fonciers pour les futurs aménagements de la ZAC.

La vente est proposée au prix de 6 €/m², portant l'acquisition du terrain à 141 306,00€ (cent quarante et un mille trois cent six euros) pour la SCI HERITIER.

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- d'autoriser M. le Président à signer l'acte et réaliser la vente avec la SCI HERITIER au prix de 141 306,00 € ;
- de désigner Maître Pierre Sauret comme notaire en charge de cette affaire ;
- de charger M. le Président de l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.